

## MIRAMAP

58 rue Raulin - 69007 LYON

Site : [www.miramap.org](http://www.miramap.org)

Contact mail : [contact@miramap.org](mailto:contact@miramap.org)



## MIRAMAP – Assemblée Générale 2011

### Rapport d'activité

Il y a 43 adhérents au MIRAMAP en 2011 (31 en 2010) dont 6 réseaux (les mêmes que l'an dernier : Alliance Provence, Réseau AMAP IdF, Alliance PEC Rhône-Alpes, Fédération des AMAP de Picardie, Réseau des AMAP du Tarn, Réseau des AMAP de Haute Normandie), 19 AMAP (11 en 2010), 4 paysans en AMAP (dont 2 en Limousin, la Région qui compte le moins d'AMAP avec la Champagne Ardenne !) et 14 sympathisants (9 en 2010).

Le Collectif du MIRAMAP s'est réuni 1 fois dans l'année en septembre, le bureau a tenu 5 réunions téléphoniques.

Le MIRAMAP fonctionne avec une salariée très efficace et une petite poignée de bénévoles qui y consacrent beaucoup d'énergie et de temps, mais qui sont chacun investi par ailleurs dans de nombreuses autres activités (y compris en général localement dans des AMAP).

Le contrat d'Astrid a été prolongé pour 6 mois à temps plein le 6 septembre 2011 (donc jusqu'au 5 mars 2012) : 1 mois environ de son temps a été consacré à la 2ème rencontre nationale des AMAP (dont la réalisation des Actes qui ont suivi) ; elle assure la continuité du projet « finance solidaire » selon les décisions de l'AG 2011 (création d'un fonds de dotation ou d'outils équivalents, campagne de collecte, organisation du premier séminaire ; ingénierie des dons et de l'instruction). Il a été aussi envisagé qu'elle prenne en charge l'animation du réseau, voire celle du GT « Règlementation », mais cela dépasserait largement son temps plein !

Une deuxième embauche pour le MIRAMAP est donc fortement envisagée et l'implication de nouveaux bénévoles est indispensable.

Malgré ce manque récurrent de forces vives, les activités du MIRAMAP ont été très riches cette année :

**1) Le MIRAMAP a organisé la 2ème Rencontre Nationale des AMAP en partenariat avec Alliance Provence** les 3 et 4 décembre à Avignon avec comme objectifs de partager une vision prospective des AMAP, d'échanger des expériences, de tenter de définir comment garantir l'éthique des AMAP et de consolider nos réseaux respectifs.

Ces 2 jours ont réuni plus de 130 participants, venus de 19 régions de France. On notera également la présence d'une vingtaine de paysans en AMAP. Chacun a pu constater la richesse des expériences et des multiples manières de s'impliquer dans les AMAP et autour (partenariats). Par rapport à la première rencontre, constat est fait que les amapiens ont globalement une meilleure connaissance du partenariat AMAP ainsi que de tout ce qui est en lien avec les AMAP sur les territoires et plus loin : connaissance de l'Economie Solidaire, des problèmes liés à l'installation et au foncier en particulier, ce qu'est la PAC et ses enjeux,... Il y a une prise de conscience politique ainsi que de l'importance des démarches citoyennes.

Aujourd'hui, la légitimité du MIRAMAP et son existence n'est plus à prouver : faire mouvement est une évidence pour tous ou presque. (Les actes complets seront disponibles dès l'AG 2012 du MIRAMAP, des vidéos sont en ligne sur le site du MIRAMAP)

Le besoin pour cette rencontre et pour la tenue de divers stands nous a amené à créer une plaquette et un Rollup.

### 2) Liens avec réseaux d'AMAP, AMAP et amapiens

#### Rencontres sur les territoires

Les bénévoles du MIRAMAP et Astrid ont rencontré plusieurs réseaux ou porteurs de projets de réseaux sur les territoires : en Provence (tenue d'un stand au Fest'AMAP, fête des 10 ans), en Auvergne (intervention réglementation/contrats/charte lors de la rencontre interAMAP), en Basse Normandie (autour de la question de la structuration en réseau), en Franche-Comté (implication dans le comité de pilotage en vue d'une structuration en réseau), en Nord Pas de Calais (présentation des dispositifs de finance solidaire), en Picardie (présentation des dispositifs de finance solidaire, du MIRAMAP et de la 2ème rencontre nationale), dans le Tarn (fête des 10 ans des AMAP), en Haute Normandie (finance solidaire), en Aquitaine (6ème rencontre des AMAP - Réseau, toujours informel bien que structuré et animé par des salariés des CIVAM), en Lorraine (réunion avec LorAMAP), en Alsace Sud (rencontre de Rhénamap).

## Via la liste 'échange' des infos ont circulé et des débats ont eu lieu

- Infos de manifestations : Euro Gusto, salon de Slow Food en France, forum "Agriculture et circuits courts.
- Appels à soutien et à signatures de pétitions et de campagnes : Nus et Debout ; soutien des paysans contre Lactalis avec la Conf (Cet appel a entraîné un débat sur l'indépendance des AMAP vis-à-vis de syndicats agricoles et cela a permis de recadrer le fait que la Confédération Paysanne est un des partenaires légitimes et historiques des AMAP, une convention a même signé en 2005 avec la FADEAR pour l'utilisation réciproque du terme "Agriculture Paysanne") ; contre le démantèlement de la Bergerie Nationale de Rambouillet ; « Semons la Biodiversité » ; « ALIMENTONS 2012 » ; « Développons l'agriculture biologique » ; moratoire sur les OGM ; mobilisation sur les semences de ferme ; soutien à la revue Transrural initiatives.
- Infos diverses : E Coli ; la Bio industrielle ; « un paysan abuse de la confiance de consommateurs en AMAP » (info qui a entraîné un débat houleux sur l'utilité de relayer une telle info, puis sur le SPG) ; questions sur un projet de reprise sous forme associative de l'activité d'un maraîcher en le reprenant comme salarié (mobilisation intéressante des consom'acteurs et débat sur la référence à la SMI - Surface Minimum d'installation : des fermes maraîchères sont tout à fait viables sur des surfaces inférieures à 1 ha) ; synthèse ciblée des résultats du recensement agricole ; émission Terre à Terre sur les AMAP sur France Culture ; une ferme menacée par l'urbanisation près de Toulouse (les citoyens/consommateurs/responsables devraient s'intéresser et se saisir des affaires de la cité comme par exemple le PLU - Plan Local d'urbanisme) ; création d'une AMAP autour d'un verger collectif avec la particularité de contrats de 6 ans pour les membres fondateurs.

**Concernant le recensement et les bases de données des AMAP**, un doc « évolution des AMAP », est tenu à jour sur le site du MIRAMAP ; il y a le site reseau-amap.org et récemment un nouveau site de qualité : avenir-bio.fr ; nous avons mis en lien les propriétaires de ces 2 sites, en espérant un travail en collaboration pour éviter un risque de lassitude de leur part dans la mise à jour.

## Demandes en attente de mise en œuvre

- **Frais bancaires du Crédit Coopératif et de la NEF** pour les AMAP : voir s'il est possible de négocier un tarif plus bas.
- **Assurance nationale** pour toutes les AMAP qui le souhaitent, comme les réseaux le font en région pour les AMAP adhérentes (à étudier l'articulation entre réseaux offrant déjà cette possibilité, ainsi que les différents niveaux de couverture) ;
- Concernant les développeurs de **logiciel de gestion pour la vente de panier** : décourager l'usage mercantile en informant les AMAP que des outils gratuits existent dans le libre, les recenser et les diffuser et puis dire aussi qu'un tableur ou une feuille de papier font souvent tout à fait l'affaire !
- **Des actions qui seraient à mettre en place pour les paysans en AMAP** (en plus du développement des outils de finance solidaire) :
  - \* **des commissions de producteurs**, organiser des moments sans les conso (ce qui a été fait pour la première fois à la rencontre nationale des AMAP) ; avec **des outils pour faire remonter leurs infos, les problèmes**, en faisant appel aux organisations partenaires lors de formations, pendant les distributions ou autres...
  - \* **pour une représentativité des paysans au MIRAMAP**, pouvoir leur proposer de l'aide : d'amapiens (seulement en leur présence), d'un service de remplacement (comme cela se fait à la FNAB) et pouvoir leur proposer un dédommagement (cela existe en IdF et en PACA) ;
  - \* **un logiciel de gestion pour la conception des plans de culture** ; c'est un sujet qui devra être discuté en lien avec nos partenaires (en particulier avec le réseau Cocagne) ;
  - \* **des référentiels technico-économiques et un appui technique adaptés aux spécificités de la production en AMAP** (la FAMAPP a accueilli un stagiaire pendant 6 mois qui a fait un énorme travail sur ce sujet), il est important de diffuser, valoriser et mutualiser cela au sein du réseau AMAP ;
  - \* **les Systèmes de Garantie Participatifs** (s'inspirer des recommandations de l'IFOAM) ;

## 3) Participation activités partenaires / Rencontres / Média

**Le MIRAMAP a signé plusieurs appels** : un plaidoyer sur les questions agricoles et alimentaires au G20 avec Peuples solidaires, Attac, Conf, Coordination Sud,... ; un soutien des paysans contre Lactalis ; "ceintures vivrières" de Relocalisons ; une pétition « Appel au G20 : Ne jouez pas avec notre nourriture ! » ; une pétition contre le démantèlement de la Bergerie Nationale de Rambouillet ; un texte collectif précisant notre positionnement politique et réaffirmant notre soutien aux paysans suite à difficultés rencontrées par des consommateurs en AMAP liés à des producteurs dans le Calvados et dans d'autres régions, avec les Amis de la Conf', Action Consommation et AlterConso IdF ; « Semons la Biodiversité » ; « ALIMENTONS 2012 » pilotée par MINGA et Nature & Progrès et « Développons l'agriculture biologique » d'Agir Pour l'Environnement. Le MIRAMAP s'est positionné contre un projet de charte nationale "circuits courts".

**Le MIRAMAP suit le Groupe PAC** et a signé le socle commun et l'identité du groupe, ainsi qu'un texte « réponse à la consultation de la Commission » et une tribune en réaction à des propos inacceptables de Bruno Le Maire (*L'objectif de la réforme de la PAC doit être de faire bouger l'agriculture dans son ensemble d'ici 2020, que la PAC soit plus dynamique et plus cohérente durant cette décennie : plafonnement et dégressivité des aides, sortie des références historiques afin de rendre la PAC plus juste ; mesures d'écologisation plus importantes et plus*

*encourageantes ; mettre en cohérence avec les politiques de développement. Voir les communiqués du groupe PAC 2013 sur le Net - Membres du groupe : WWF, Conf, CCFD, CFSI, 4D, Terre de Liens, RAC, FSC, CMR, MRJC, FNAB, FNCIVAM, Solidarités et d'autres.)*

Nous aurions aimé sensibiliser et mobiliser les amapiens sur la PAC 2013 par l'intermédiaire des réseaux et faire une rubrique sur cette question sur le site du MIRAMAP (manque de force vive).

A noter, que le propos du groupe PAC 2013 est de plus en plus technique, en déphasage avec les attentes et enjeux pour le monde rural mais aussi la population dans sa globalité en termes de politiques agricole, rurale, territoriale et alimentaire. On note un certain éloignement du groupe de la part des organisations agricoles et rurales et des organisations telles que la nôtre (souvent par manque de disponibilité). De fait, le groupe PAC 2013 s'oriente vers une stratégie d'influence des décideurs plutôt que vers une stratégie d'adhésion et de mobilisation citoyenne, interrogeant les modalités de notre participation.

**Le MIRAMAP a participé aux Etat Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire** en juin, en particulier à la thématique "consommer, se nourrir" et rédigé un Cahier d'espérance.

**Le MIRAMAP a participé au forum Nyeleni sur la Souveraineté alimentaire** à Krems (Autriche) en août (*Rassemblement européen de 600 participants de plus de 30 pays européens différents. L'objectif est de renforcer les mouvements européens pour la Souveraineté alimentaire, dans l'esprit de la déclaration de Nyéléni*) Seule Astrid Bouchedor a pu y aller, c'est vraiment dommage qu'il y ait eu aucun administrateur du MIRAMAP. Dans la suite de Nyeleni Europe, un projet de réseau français sur la souveraineté alimentaire émerge, sous l'impulsion de la Confédération Paysanne, qui vise à créer l'espace politique pour faire avancer la SA avec toutes ses composantes (du local au global). Le MIRAMAP participe aux premiers travaux (réunions, projet d'appel et d'argumentaire).

**Diverses autres participations du MIRAMAP** : colloque sur la biodiversité cultivée organisé par Agir pour l'environnement à l'Assemblée Nationale ; rencontre « Terre Avenir Ville » ; conférence de presse au Salon de l'agriculture ; intervention à un forum sur l'agriculture organisé par le Front de Gauche ; réunion avec le réseau Biocoop ; intervention au séminaire "Et si les villes devenaient des fermes ?" organisé au profit d'élus de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) ; rencontre avec Carlo Petrini (discussion de l'avenir du mouvement Slow Food en France) ; débat à l'AG de la FNAB « Comment construire des filières efficaces et solidaires en agriculture biologique ? » ; réponses à questions de l'ASAFI 1258 Vente directe, Commission du Paquet Qualité afin d'élaborer une position commune avec la FNAB, membre de l'IFOAM-EU qui a été sollicité ; intervention à l'Assemblée Nationale sur les finances solidaires, échange co-organisé par la Revue Durable et les Amis de la Terre, sur une invitation d'Yves Cochet, député de Paris ; AG du CELAVAR (décision de ne pas adhérer, coût élevé : 1200 euros, ce qui n'empêchera pas le MIRAMAP de collaborer sur certains dossiers) ; soirée-débat sur les circuits courts à l'Académie d'Agriculture ; interview de Transrural Initiatives pour les 10 ans des AMAP ; conférence "rencontres et échanges autour de la consom'action" au salon Savoirs & Saveurs ; échange/recontre des acteurs de l'ESS avec Martine AUBRY ; rencontre avec une étudiante de Silvia Pérez-Vitoria., atelier Alimentation du groupe Veille & Prospective de la Fondation Macif, invitation d'Anny Poursinoff, députée des Yvelines et de la commission Agriculture et Ruralité d'Europe Ecologie-Les Verts (paysanne du réseau IdF représentait les AMAP), ; une sollicitation au projet RRF "entreprenariat en milieu rural" pour la constitution en cours d'un réseau national des espaces-test agricoles avec la FNCIVAM, la FADEAR, la Conf', le CELAVAR (Plusieurs réseaux régionaux d'AMAP sont parties prenantes d'espaces test agricoles sur leur territoire : AMAP-IdF avec Les Champs des Possibles, la FAMAPP et le Tarn)

**Des invitations auxquelles nous n'avons pas pu répondre** : un projet avec ACRA (*permettre au mouvement européen pour la souveraineté alimentaire de faire pression auprès des institutions européennes pour une mise en œuvre de la PAC qui aille dans le sens de l'agriculture paysanne et renforcer les réseaux existants travaillant déjà sur des modèles alternatifs de production, de distribution et de soutien aux producteurs*). Urgenci sera le partenaire d'ACRA, le MIRAMAP apportera sa collaboration au projet en travaillant en coopération étroite avec URGENCI : participation échanges d'expériences, enquêtes de terrain,.. Cette coopération pourrait notamment faire l'objet d'une convention entre URGENCI et MIRAMAP.

Et puis aussi : une invitation à participer au comité de pilotage du projet d'atelier sur les normes et le vivant ; un débat organisé par la FNAB sur l'analyse comparée USA/France sur l'agriculture biologique ; un colloque à l'Assemblée Nationale "Installer de nouveaux agriculteurs"; une réunion du comité de pilotage pour l'organisation du Printemps pour une économie équitable - 4ème édition 2011 ; l'AG du PEUV (Pour l'Emergence d'une Université du Vivant) ; une réunion pour une loi de reconnaissance positive des droits des agriculteurs en matière de semences ; une conférence-débat "La réforme des collectivités territoriales : quelles conséquences pour le développement des territoires ruraux ?" organisée par le réseau AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement des initiatives rurales) et la FNCIVAM ; une invitation au séminaire annuel de la PFCE (Plate-Forme pour le Commerce Equitable) (*Entretien téléphonique à la place*) ; les 17emes Controverses européennes de Marciac organisées par la Mission Agrobiosciences (Programme : la future PAC à l'épreuve des grands bouleversements du Monde) ; une sollicitation pour une intervention sur le thème « L'expérience des AMAP, associations citoyennes générant des relations commerciales hors normes de mise en marché mais rattrapées par elles ? » au séminaire « les Normes et le Vivant » ; la journée nationale « Osons la bio ! » (Nous n'avons ni signé ni participé à la proposition de co-écriture - FNAB, Terres de Liens, Bioconsom'acteurs,... - d'un cahier propositionnel en faveur de la bio, toujours ce manque de forces vives, mais aussi nombreuses sollicitations

de différentes initiatives au même moment, d'autres actions partenariales sont envisagées avec la FNAB) ; une invitation de l'INRA à une réunion du groupe « Agriculture et Alimentation » du Réseau Rural Français (mutualisation d'expériences, le MIRAMAP pourra être associé au groupe dès qu'il le souhaite) ; une invitation du SNETAP FSU (première organisation syndicale multicatégorielle des personnels de l'Enseignement Agricole Public) sur le thème " Quelles orientations pour les formations de l'Enseignement Agricole face à l'évolution du monde agricole et rural ? " ; une demande de partenariat avec une fondation, FOREM, et un syndicat, CCOO, espagnols pour le projet LEONARDO (nouvelles stratégies d'emploi et génération de richesse - groupes de consommateurs, SEL,...).

On voit que les attentes sont fortes vis-à-vis des AMAP et la jeunesse du MIRAMAP, le manque de moyens et d'administrateurs engagés ne nous permettent pas d'être sur tous les fronts, du moins pas au niveau où nous le souhaiterions. L'espoir repose sur le souffle d'énergie de la 2ème rencontre nationale pour faire surgir de nouvelles forces vives très attendues... A savoir que concernant la représentation sur Paris, c'est principalement Jérôme Dehondt qui portait cela (11/16 en 2011), il ne sera plus dispo en 2012.

#### 4) Divers

- **Le Conseil d'Orientation** ne s'est pas tenu en 2011.

##### - **Dossier Reconnaissance d'Intérêt Général**

Comme vous le savez le MIRAMAP a demandé la reconnaissance d'Intérêt Général, afin de permettre une déduction des impôts. La Direction Générale des Finances Publiques a répondu négativement à notre demande : "l'activité des associations visant la promotion d'une agriculture paysanne et durable n'a pas été reconnue comme une activité de défense de l'environnement naturel."

**En conséquence, les dons consentis au MIRAMAP ne pourront pas ouvrir à une réduction d'impôts.**

L'affaire est dans les mains d'avocats amapiens. Une lettre de contestation a été rédigée et signée par N& P, FNAB, Colibris, Les Amis de la Terre, Attac, FNCIVAM.

Si nous n'avons pas cette reconnaissance d'Intérêt Général, nous pourrions peut être rester encore à la Nef quelques temps, mais cela complique le message. Sinon nous avons aussi la possibilité de recevoir des dons, sans déduction des impôts. Il y a quand même la possibilité de créer un fonds de dotation (reconnu d'Intérêt Général), mais l'administration fiscale risque d'être méfiante si nous avons obtenu un refus pour le MIRAMAP.

#### 5) Activités des commissions et groupes de travail

##### **Commission « Outils de finance solidaire »**

L'installation, le maintien et le développement de l'activité agricole alternative (que nous qualifions de *paysanne, biologique, citoyenne* et *solidaire*) est au cœur du projet des AMAP. Depuis 2009, le MIRAMAP a engagé une réflexion et mener des actions à propos d'une autre dimension de la problématique du maintien et du développement de l'agriculture paysanne : celle du financement de l'agriculture. Nous constatons que derrière les outils financiers, ce sont des modèles de développement agricole et une vision de l'économie qui sont véhiculés. Pour le MIRAMAP, une agriculture alternative ne peut se faire que dans le cadre d'une économie solidaire. Ainsi, le **MIRAMAP souhaite accompagner le rapprochement entre finance solidaire et agriculture alternative.**

Après avoir longuement mûri de façon informelle, le MIRAMAP a lancé concrètement ce projet en septembre 2010. Nous faisons ici le bilan depuis cette date et jusqu'à la date de l'AG (soit environ un an et demi), selon les axes suivants : partenariats, campagne de sensibilisation et de communication; campagnes d'appel à la générosité publique ; instruction des dossiers de paysans.

##### ▸ **Partenariats**

Le comité de Pilotage du projet Fonds Solidaire de Garantie est composé du MIRAMAP, de La Nef et de France Active.

Le comité d'organisation du séminaire est composé de Terre de Liens, Cigales, Garrigue, FADEAR, FNAB, Inter-AFOG, Région Rhône-Alpes (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR), CRESS Rhône-Alpes, Les Amis de la Terre, FinanSol, La Revue Durable.

Nos partenaires financiers sont la Région Rhône-Alpes et la Fondation Macif.

##### ▸ **Campagne de sensibilisation et de communication**

Une grande campagne de sensibilisation et d'information a eu lieu autour des outils de finance solidaire dans les différentes régions de France : Astrid a participé à 37 évènements grands publics ou spécialisés. La campagne de communication s'est également déployée sur l'ensemble du territoire français (en témoigne [la revue de presse](#)).

##### ▸ **Campagne d'appel à la générosité publique**

La collecte de dons s'élève aujourd'hui à un peu plus de 7 500€ (des dons de particuliers mais aussi des AMAP de plus en plus souvent). Ce montant est largement en dessous de nos espérances. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce démarrage lent de la récolte de fonds (voir rapport d'activité détaillé).



## ► Instruction des dossiers de paysans

1 premier projet a été soutenu dans le cadre du partenariat MIRAMAP – France Active – La Nef : [Jean à Tourves](#).

## ► Orientations

[Séminaire](#) « La finance solidaire au service d'une agriculture paysanne et biologique » le 27 mars à Lyon

Renforcer et développer le fonds solidaire de garantie

Renforcer notre diagnostic et notre état des lieux sur les besoins de financements des paysans en AMAP (notamment par un stage en Rhône-Alpes)

Explorer et expérimenter la piste de « cagnottes solidaires territoriales »

## Groupe de Travail « Règlementation » (liste de discussion : [juridique@miramap.org](mailto:juridique@miramap.org))

Ce Groupe de Travail résulte de la fusion de 2 GT : « Aspects juridiques et fiscalité » et « Garantie de l'Éthique (décision de l'AG 2011).

Ce GT travaille sur la marque « AMAP », les questions juridiques, les contrats, les statuts d'AMAP, les contrôles des services de l'état, la garantie de l'éthique et SPG,...

Il a été prévu lors de l'AG 2011 que ce GT produirait un doc synthétique et une formation par an (formation sur les stratégies nationales de protection de marque pour fin octobre 2011) et travaillerait sur 2 chantiers en parallèle en 2011 : propriété de la marque « AMAP » et évolution de la charte.

L'AG 2011 a donné mandat au Collectif pour 1 an avec un retour à l'AG 2012 pour prise de décisions sur ces 2 points.

Mais personne n'a pris la relève depuis que Gaëtan Vallée, qui était le coordinateur de ce GT, a quitté Alliance Provence et les chantiers et projets sont restés en suspens.

**Il est indispensable que ce GT ait un responsable, membre du Collectif, ainsi qu'un temps salarié.**

## Chantier Marque « AMAP »

Une réunion téléphonique a eu lieu le 9 juin. Il s'agissait de relancer la réflexion sur la mise en place des conventions (concessions et sous licences) sur l'usage du terme AMAP ; dans un premier temps, une concession de marque de la part d'Alliance Provence (qui resterait propriétaire) est faite au MIRAMAP ; qui a son tour signerait une sous licence avec les réseaux régionaux et les AMAP dans les régions sans réseau. Au niveau juridique, concernant la protection de la marque, seuls AP et MIRAMAP pourront aller en justice. La réflexion de marque simple ou collective est écartée pour l'instant.

**Le Collectif du MIRAMAP est d'accord à l'unanimité pour la mise en place de ces conventions en rajoutant l'adhésion obligatoire au MIRAMAP dans la sous licence pour les réseaux** (se rajoute à l'adhésion au socle commun et à la charte - Précision : cela ne veut pas à dire que l'usage du terme AMAP entraîne l'obligation d'adhésion au MIRAMAP). => Décision à valider en AG.

## Questions juridiques

- L'association Ba Balex représentée par Alima, travaille avec Alliance Provence depuis plusieurs années sur les questions juridiques et de droits pour les AMAP (utilisation du terme AMAP, statut de la vente en AMAP, marque AMAP et licence de marque). Ces questions et enjeux sont au cœur des problématiques des AMAP.

Alima travaille aussi depuis peu avec le réseau Rhône Alpes.

Un débat a eu lieu sur une éventuelle adhésion partagée AP/MIRAMAP à Ba Balex (adhésion de 2000€/ an). En théorie, les questions juridiques devraient être portées par le MIRAMAP, mais en pratique les forces vives font défaut. Il faudrait voir avec Ba Balex, s'il y a des possibilités de cotisations "collective" ou négocier un coût moindre par réseau régional souhaitant les mêmes services.

- Le 20 décembre : un SOS Conseil Juridique sur une méthode concernant la composition d'un panier par deux producteurs. Réponse par François Pelatan (membre du GT) : « il y a déjà eu ce cas en Gironde d'une AMAP qui avait deux maraichères avec chacune leur contrat pendant leur phase d'installation donc deux AMAP légumes et chaque mois elles changeaient de groupe. Attention à ce que la solution choisie ne transforme pas les AMAP de consommateurs en organisations de producteurs. »

- Un début de discussion pour savoir s'il est possible (et comment) attaquer GOOGLE sur ses pratiques commerciales consistant à vendre le mot clé AMAP sans notre autorisation.

## Contrôles

- Gaëtan Vallée a envoyé des retours des services de contrôle de l'état au GT.

- Le 24 octobre François Pelatan a répondu à un étudiant qui posait des questions sur les contrôles, dans le cadre de son mémoire.

- Le 31 octobre le GT a été informé de la visite de la DSV dans les AMAP du 44, contrôle concernant uniquement les produits laitiers et œufs et ayant pour but affiché d'établir un état des lieux au regard de la législation sanitaire.

## Contrats

Un début de débat a eu lieu sur comment réduire le nombre de pages des contrats dans les groupes de conso qui ont plusieurs AMAP ?

Les idées qui en sont ressorties sont :

- de mettre toute la partie « droits et obligations du contrat » dans le règlement intérieur de l'association qui est joint aux statuts lors de l'adhésion à l'asso. Ainsi, on en arrive à une seule page simple par contrat où

sont indiqués : les noms et adresses des deux contractants, les éléments du prix, les modalités de paiement, la date de début et la date de fin d'effet du contrat, les signatures et c'est tout : ça prends quinze lignes avec deux ou trois tableaux de présentation.

- de faire de plus en plus souvent des contrats à l'année avec l'expérience.
- d'avoir une plaquette à remettre à chaque nouvel adhérent.

## Les commissions et GT qui ne fonctionnent pas ou mal, n'ont pas de coordinateur

\* **Commission « Communication/Mutualisation »** (liste de discussion : [communication@miramap.org](mailto:communication@miramap.org))

\* **GT « Gouvernance »**

Ce GT devait travailler sur les statuts pour y inclure un collège des salariés de réseaux (décision AG 2011) ; définir qui fait quoi : Collectif – Bureau – Groupes de Travail, Commissions, Comités de pilotage,... et le lien entre ces instances, les responsabilités de chacun ;...

\* **GT « Formation paysans en AMAP et amapiens »**

\* **GT « Accessibilité aux AMAP pour tous »**

\* **GT « Vie des AMAP »** (liste de discussion : [viedesamap@miramap.org](mailto:viedesamap@miramap.org))

## 6) Financement

Pour faire fonctionner le MIRAMAP, une certaine énergie des bénévoles et de la salariée a été investie dans la recherche de subventions :

**D'abord les refus :** fondation « Pour une Terre Humaine », fondation « Nature Vivante », fondation RTE (ne financent pas directement les têtes de réseau, mais les projets de proximité), prix de la Finance Solidaire, fondation Chèque Déjeuner (ne finance pas les têtes de réseau)

Et nous n'avons pas postulé pour le concours Fondation MACIF "alimentation autrement" puisque concours régional (suivi d'un concours national entre les lauréats régionaux), mais relayé aux réseaux.

**Les subventions reçues :** Fondation de France (35 000 €), MACIF pour le projet finance solidaire (75 000 € répartis sur 3 ans : 10 000, 30 000, 35 000, les 1<sup>er</sup> 10 000 ont touchés le 1<sup>er</sup> 12 11), réserve parlementaire (2000 € affecté à la 2<sup>ème</sup> rencontre nationale des AMAP), Région RA (55 000€ pour la création d'outils de finance solidaire) (Les financements nationaux sont très difficiles à obtenir ; la démarche auprès du CR Rhône-Alpes pourrait être reproduite dans d'autres régions pour le MIRAMAP. Le dossier est prêt, il s'agit "juste" de rencontrer les élus et de les convaincre de nous suivre, même dans les régions où le réseau régional d'AMAP est déjà financé, même dans les régions sans réseau).

- Pas de nouvelle de la Fondation AG2R La Mondiale AG2R.

**En cours :CASDAR** (*Le MAAPRAT - Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de L'aménagement du Territoire - définit les politiques, d'une part, en matière de recherche et, d'autre part, de développement agricole et rural financé par le CASDAR - Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural, ainsi que leur suivi et leur évaluation, en coopération avec le ministère chargé de la recherche et la profession agricole. La stratégie de recherche-développement du MAAPRAT est coordonnée par la DGER - Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche. L'objectif est de mobiliser rapidement les connaissances scientifiques et techniques pour assurer le développement durable et la compétitivité des secteurs de l'agriculture.*)

Nous sommes attendus pour porter une alternative agricole mais aussi une parole citoyenne sur la politique agricole (commune mais aussi nationale). C'est un choix stratégique, un passage de palier, un tournant du développement du MIRAMAP. Si nous prétendons à des aides dans ce sens, il nous faut clarifier notre projet MIRAMAP à trois ans et se définir comme un acteur du développement agricole.

Obtenir un financement CASDAR conduira le MIRAMAP dans « la cour des grands » (comme APCA, FNCIVAM, etc...). Cela entrainera de développer le salariat, de prendre des responsabilités d'employeur, de suivre des programmes d'un autre niveau et être en mesure d'agir à un niveau national/européen, avec des partenaires.

Un 1<sup>er</sup> courrier a été fait et un 1<sup>er</sup> rendez-vous avec la DGPAAT a eu lieu.

Plusieurs pistes ont été identifiées. Les rencontres avec les services de la DGAL et de la DGER pour le Minagri ainsi qu'avec le Ministère de l'écologie et le Ministère de la Cohésion sociale sont à poursuivre afin de se faire connaître et reconnaître en tant qu'acteur légitime, dans un contexte où les financements publics d'Etat s'adressent désormais le plus souvent à des structures reconnues par décret ministériel pour leur pertinence dans leurs champs d'action (cas des fonds casdar pour la profession agricole).

*Elisabeth Carbone, secrétaire générale  
(complété par Stéphanie Cabantous du Collectif et Astrid Bouchedor, salariée du MIRAMAP)*